

(In)sécuritaire...

La crise financière, économique et sociale qui balaie le continent européen produit toujours plus d'insécurité pour les salariés, et d'abord pour les plus fragiles, premières victimes des suppressions d'emplois et de l'austérité budgétaire. La précarité augmente, la crainte du chômage encore plus. Nous savons les risques qui en découlent pour la cohésion de nos sociétés et pour leurs équilibres démocratiques.

Car il n'est pas de sécurité « civile » dans l'insécurité sociale. Il n'est pas de rapports sociaux apaisés dans la régression des droits et des acquis sociaux, rendue plus insupportable encore par l'inéquité de la répartition des efforts imposés. Là où la misère et les discriminations font déjà des territoires les plus défavorisés des lieux de tensions où la révolte éclate périodiquement depuis des années, là où les discours sur un prétendu « plan Marshall » n'ont produit que du vent et quelques miettes dérisoires en guise de lutte contre les inégalités, la brutale aggravation des conditions de vie ne peut qu'engendrer, à plus ou moins court terme, de nouvelles violences. On entendra alors stigmatiser à nouveau des « zones de non-droit », voire des « territoires perdus de la République », et revenir au premier plan des discours politiques le langage du « Kärcher ».

Déjà, la stratégie électorale des gouvernants actuels ajoute à la déconstruction des services publics un nouveau durcissement des politiques sécuritaires dirigées contre les habituels boucs émissaires. Il est à nouveau question de punir les familles les plus en difficulté en leur supprimant les allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire, comme si un surcroît d'appauvrissement allait remettre leurs enfants sur le chemin de l'école. Le projet de loi dit « Loppsi 2 » prévoit un couvre-feu pour les mineurs à partir de 13 ans, ainsi que la création d'une véritable milice policière accompagnée de l'élargissement des pouvoirs des polices municipales. Et le ministre de l'Intérieur entend couvrir le territoire de la République de caméras de surveillance, développer l'interconnexion des fichiers de police, introduire des « mouchards » électroniques dans les ordinateurs personnels des citoyens. Bref, ce n'est pas du côté de l'Etat social que s'organise, au nom de la « performance de la sécurité intérieure » (sic), la réponse gouvernementale à la crise, aggravant la dérive vers une société de la surveillance, du soupçon et de la peur.

Ce qui frappe le plus dans cet entêtement, c'est la contradiction entre le discours de la « performance », de la « culture du résultat », et les effets réels de politiques renforcées depuis près de dix ans. En France comme dans les pays voisins, il est désormais établi que la généralisation de la vidéosurveillance est inefficace, que les sanctions contre les familles ne font qu'accroître la désocialisation, et plus généralement que les politiques « sécuritaires » produisent invariablement toujours plus... d'insécurité, dès lors qu'elles substituent à des rapports de confiance entre la police et la population des logiques d'affrontement voire de militarisation des méthodes de maintien de l'ordre. Ce paradoxe « insécuritaire » est d'autant plus flagrant que les discriminations dans le choix des cibles (de la stigmatisation des « Auvergnats » aux contrôles au faciès, sur ce point les actes ne démentent pas les discours) aggravent considérablement les tensions. Il est vrai que la production d'insécurité par les politiques sécuritaires facilite la réélection de leurs promoteurs, dont la fortune politique repose précisément sur l'exploitation de cette poule aux œufs d'or...

Nous sommes donc pleinement légitimes à refuser l'étiquette « angéliste », dont les tenants de ces politiques de Gribouille tiennent à nous affubler. C'est être réalistes que d'affirmer que la véritable sécurité, y compris face aux actes de délinquance, passe par la réduction des inégalités sociales et territoriales, par la lutte contre les discriminations, par l'amélioration de l'accès à l'emploi, à l'éducation, à un logement décent, etc. Et demander que cessent les contrôles au faciès, que le régime des contrôles d'identité soit encadré et que soit instituée une authentique police de proximité, c'est rappeler qu'il n'est pas de sécurité sans sûreté, que la police dont la République a besoin ne peut remplir convenablement sa mission que si elle inspire la confiance parmi les citoyens, et que d'ailleurs sur ce

point les intérêts des policiers eux-mêmes rejoignent ceux du reste de la population.

C'est donc bien au pluriel que doivent s'écrire les « sécurités », dans une République fidèle à sa devise. Et l'unité de notre campagne proclamant d'un même mouvement « Urgence pour les libertés » et « Urgence pour les droits » fait écho à l'indivisibilité des droits, si nécessaire en la matière. Il n'y a pas à choisir, ni entre libertés et sécurités, ni entre lutte contre l'insécurité « civile » et lutte contre l'insécurité sociale. C'est d'ailleurs l'un des axes forts de notre proposition de Pacte pour les droits et la citoyenneté, qui vise à chercher, ensemble, d'autres chemins pour l'avenir. Car, décidément, la sécurité est un bien trop précieux pour qu'on le laisse entre les mains des « sécuritaires ».

Jean-Pierre Dubois
Président de la LDH